



JOURNEES GASTRONOMIQUES DE SOLOGNE

ROMORANTIN-LANTHENAY
30 et 31 OCTOBRE 2010

Avec L'Italie invitée

TROPHÉE DES CHOCOLATIERS

Patronné par BARRY CALLEBAUT



Règlement du concours EXPOSITION ARTISTIQUE de pièces chocolat.

Les **JOURNEES GASTRONOMIQUES DE SOLOGNE** organisent un concours ouvert aux professionnels **PÂTISSIERS CHOCOLATIERS**.

Cette compétition a pour ambition d'encourager les professions des métiers de bouche, la recherche, l'imagination, le bon goût, le souci artistique, et de promouvoir le chocolat artisanal.

Les pièces fabriquées seront jugées d'après leur originalité, leur qualité, leur sens artistique, et devront tenir compte des possibilités de commercialisation.

Le concours est ouvert aux **ouvriers (BM et + de 20 ans)** et **chefs d'entreprises**, avec **un seul classement** (Toutes catégories professionnelles confondues).

Sont exclus ceux qui se sont élevés au titre de M.O.F.

ARTICLE I - THEME ET EXECUTION DE LA PIECE

Thème : "Les Inventions de Léonard de Vinci"

Le candidat devra avoir réalisé **une pièce artistique** et **3 sortes de bonbons chocolat**.

- un praliné amandes enrobé
 - une ganache fruit du chocolat, nature, enrobée
 - un bonbon chocolat intérieur cassis
- et, en plus, une barre goûter au chocolat deux texture, au choix, de 30 à 45 g

48 bonbons seront présentés au total :

- 24 pour la dégustation
- 24 seront présentés dans la pièce artistique.

Une barre goûter au chocolat deux textures (libre choix)

Caractéristiques :

- Poids : entre 30 et 45 g
- Transport facile (exposition possible...)
- Minimum 30 % de chocolat y compris les produits dérivés du cacao

Prévoir une barre chocolat pour la dégustation qui doit être présentée dans une boîte anonyme, plus une autre identique présentée avec la pièce en chocolat.

Le candidat devra fournir la recette détaillée de la barre goûter chocolat deux texture au choix.

JOURNÉES  GASTRONOMIQUES DE *Sologne*

ARTICLE II - INSCRIPTION

Les candidats devront adresser leur inscription à l'aide du bulletin de participation ci-joint à l'adresse suivante :

JOURNEES GASTRONOMIQUES DE SOLOGNE, 13 rue du Tour de la Halle
41200 ROMORANTIN-LANTHENAY.

La date limite du dépôt des candidatures est fixée au **samedi 10 octobre 2009**, le cachet de la poste faisant foi. - **Le droit d'inscription est gratuit.**

NOTA BENE :

Avec l'inscription, il est demandé aux candidats de fournir un **descriptif** de leur réalisation **sur lequel sera précisé la ou les raisons du choix du sujet.**

Pour une bonne organisation, les **dimensions** de la pièce ne devront pas excéder **0.70** profondeur x **1.00 m** largeur - Hauteur **libre**.

ARTICLE III : EXECUTION ET RECEPTION DES PIECES

La pièce sera composée **exclusivement** de chocolat et de dérivés du cacao. **Les candidats travailleront exclusivement avec les produits de la marque CACAO BARRY.**

Les pièces devront être déposées soit le **vendredi 29 octobre**, à partir de **17 h jusqu'à 20 h**, soit dans la **matinée du samedi 30 octobre**, entre **6 h 00 et 8 h 30** dernier délai, et ce, sous peine de mise hors-concours. Le lieu sera précisé dans l'accusé de réception, après inscription).

Les pièces resteront exposées. Elles seront reprises le dimanche 31 octobre, à partir de 19 h 00 jusqu'à 21 h 00.

Les candidats, s'ils le désirent, peuvent participer à un autre concours et apporter une pièce effectuée par leurs soins.

IMPORTANT :

Les concurrents devront **coller sous leur pièce**, leurs : nom, prénom, adresse, établissement et numéro de téléphone, et prévoir une carte de visite aux mêmes mentions, qui sera mise sur la pièce après le passage des jurys.

Au moment du dépôt de leur pièce, les candidats recevront un numéro de concours, qui leur sera réclamé lors de la distribution des lots et pour la reprise de la pièce.

Le Comité décline toute responsabilité vis-à-vis des exposants qui ne se conformeraient pas aux prescriptions du présent règlement, notamment pour la reprise des pièces. Après le dépôt des présentations, les exposants ne seront plus admis sur les lieux pendant les opérations du jury.

ARTICLE IV : LA NOTATION

La notation sera faite selon les critères suivants:

respect du thème	10
technique	10
sens artistique	20
dégustation	40
Barre chocolatée	20
TOTAL	100

ARTICLE V : LE JURY

Les jurys seront composés de personnes compétentes et hautement qualifiées en matière de gastronomie, qui effectueront leur jugement entre **8h30 et 10h00** le **samedi 30 octobre**.

Les travaux des membres du jury seront sous le contrôle des Maîtres SENTUCQ et TORQUATO, huissiers de justice à Romorantin.

LES DECISIONS DU JURY SERONT SANS APPEL. LE JURY EST SOUVERAIN DANS SES DÉCISIONS.

ARTICLE VI : RESULTATS ET RECOMPENSES

De nombreuses récompenses seront attribuées.

Exception : Si le nombre de concurrents était inférieur à 2, l'attribution du premier prix serait à l'appréciation du jury.

Un même candidat ne pourra se voir attribuer qu'un seul classement.

Sont placés HORS-CONCOURS le vainqueur de l'année précédente, les M.O.F. (Meilleurs Ouvriers de France), ainsi que les membres du Comité d'Organisation et leur famille.

Il est impérativement demandé aux participants de se présenter en tenue professionnelle et chaussures de ville sur le podium, sous peine de ne pas être admis à la remise des prix.

Selon l'appréciation des jurys, trois pièces jugées exceptionnelles (toutes professions confondues), seront récompensées par le Vase de Sèvres de la Présidence de la République, le Trophée des Journées Gastronomiques de Sologne et par le Trophée du Président.

ARTICLE VII È PROPRIETE È RESPONSABILITE

Toutes photographies des candidats et de leurs pièces pourront être utilisées sur le site internet des Journées Gastronomiques de Sologne (www.romorantin.fr/jgs) sans que ceux-ci puissent prétendre à une quelconque rémunération ou contrepartie.

**Journées Gastronomiques de
Sologne
30 et 31 octobre 2010
CONCOURS CHOCOLATIERS**

**BULLETIN DE PARTICIPATION
TROPHEE DES CHOCOLATIERS patronné par CACAO BARRY**

A retourner entièrement complété avant le samedi 16 octobre 2010 à :

JOURNEES GASTRONOMIQUES DE SOLOGNE
13, rue du Tour de la Halle
41200 ROMORANTIN-LANTHENAY

CANDIDAT		EMPLOYEUR	
Date de naissance :	Age :	PROFESSION:	
NOM:		NOM:	
Prénom:			
Adresse :		Adresse :	
CP	VILLE	CP	VILLE
Tél :		Tél :	

Dans quelle catégorie concourez-vous (+ de 20 ans)

OUVRIER

CHEF D'ENTREPRISE ò ò ò ò ò Nom de la Société

Dimensions de votre pièce :

Rappel

Il est impérativement demandé aux candidats de se présenter en tenue professionnelle et chaussures de ville pour la remise des prix.

Après avoir pris connaissance et accepté toutes les clauses du règlement, je désire participer au **CONCOURS "TROPHEE DES CHOCOLATIERS"**
Je m'engage à faire honneur à mon métier.

A
Le

Signature

RAPPEL :

Avec l'inscription, il est demandé aux candidats de fournir un descriptif de leur réalisation (choix du sujet et composition de la pièce...)